

Licence professionnelle Gestion de projets d'innovation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion de projets d'innovation. 2011, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02038102

HAL Id: hceres-02038102

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038102>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : BESANÇON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LP120002748

Dénomination nationale : Gestion de la production industrielle

Spécialité : Gestion des projets d'innovation

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des cadres intermédiaires impliqués dans le bureau d'études et la gestion de projets avec une forte compétence en Conception assistée par ordinateur (CAO). Les métiers visés sont : dessinateur-concepteur industriel, dessinateur projeteur, assistant ingénieur en recherche et développement...

Cette spécialité, ouverte en 2000, est proposée en formation initiale et formation continue. Elle associe les compétences et complémentarités pédagogiques de l'IUT de Belfort-Montbéliard, porteur de cette licence professionnelle, et de l'Université technologique de Belfort-Montbéliard. Elle s'inscrit comme poursuite d'études aux DUT « Génie mécanique et productique » (GMP), « Génie industriel et maintenance » (GIM), « Gestion, logistique et transport » (GLT) et comme sortie professionnalisante de certaines licences.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	89 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	94 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	20 %
Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes nationales (promotions 2005 à 2007)	73 % - 91 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité a toute sa place dans une région à forte dominante industrielle (PSA, ALSTOM, GE...). Elle permet d'acquérir des compétences en CAO, en gestion de la production, en qualité, autant d'atouts pour ces filières industrielles. Malgré ce potentiel très encourageant, le pilotage de la spécialité est à redynamiser : les indicateurs de performance ne sont pas tous donnés et ceux correspondant au fonctionnement ne répondent pas toujours aux critères d'une licence professionnelle. Les recommandations de la précédente évaluation n'ont pas été suivies d'effet, comme la nécessité de préciser la place de cette spécialité dans l'offre globale de formation.



Avec un taux de pression légèrement supérieur à 4, la formation bénéficie d'une attractivité correcte lui permettant d'obtenir des effectifs voisins de vingt-quatre étudiants, tous issus de DUT et BTS (à l'exception de quelques étudiants en formation continue). On peut toujours regretter l'absence d'étudiants issus de L2 : des modules de soutien ont bien été mis en place, mais aucune passerelle en amont du parcours ni implication d'enseignants-chercheurs d'autres composantes n'est à signaler.

L'insertion professionnelle a été mesurée uniquement par les enquêtes nationales, qui affichent un taux satisfaisant de diplômés en emploi, moyenné à 83 % pour les promotions de 2005 à 2007. Les métiers correspondent au contenu de la formation et la durée moyenne de recherche d'emploi est inférieure à quatre mois. Ces résultats montrent une augmentation des poursuites d'études atteignant 13 % des diplômés en 2007. Le dossier ne fournit pas de résultats d'enquêtes internes, confirmant les tendances évoquées ci-dessus, pour les promotions 2008 et 2009, ce qui est très regrettable étant donné le contexte économique difficile qu'a rencontré la filière automobile durant cette période.

La formation n'a pas signé de conventions de partenariats, mais elle s'appuie sur des industries de la région. L'implication professionnelle se manifeste au travers de visite, d'encadrement de projets tuteurés et d'accueil de stagiaires, mais elle reste insuffisante dans la participation aux enseignements, qui représente à peine 20 % du volume horaire global. Par ailleurs, les interventions ne sont pas toutes dans le cœur de métier et cette remarque avait déjà été émise lors de la précédente évaluation. La formation n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement mais échange avec le milieu professionnel au travers d'enquêtes, ce qui reste insuffisant pour la prise en compte des évolutions des métiers. Il est à noter que l'ouverture à l'éco-conception semble opportune.

Le dossier ne précise pas le processus utilisé pour l'autoévaluation. Cette dernière se limite à une simple réécriture des principaux paragraphes du dossier sans mettre en avant les faiblesses et les forces de cette spécialité.

- Points forts :
 - Adéquation avec le tissu industriel.
 - Ouverture à l'innovation (modules d'éco-conception).
- Points faibles :
 - Recommandations de la précédente évaluation non prises en compte.
 - Pas de résultats de l'insertion professionnelle pour les promotions 2008 et 2009.
 - Implication professionnelle insuffisante.
 - Pas de conseil de perfectionnement.
 - Pas d'inscrits issus de L2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Recommandations pour l'établissement

Cette spécialité devrait tout mettre en œuvre pour mesurer l'insertion professionnelle et les poursuites d'études, et ne devrait pas s'affranchir d'un suivi interne des diplômés, surtout dans une région où l'industrie automobile, en difficulté et en reconversion, est dominante. Les résultats des enquêtes constituent un excellent outil de pilotage, ils permettent de réguler les effectifs et de modifier les contenus. Le conseil de perfectionnement paraît indispensable pour débattre des évolutions de la spécialité et s'approprier les résultats des enquêtes d'insertion.

A ce conseil de perfectionnement devraient participer des industriels et des représentants de branches professionnelles. Leur collaboration active à ce conseil faciliterait leur implication à libérer des compétences en tant



qu'experts ou vacataires. En effet, il est essentiel d'augmenter la part d'intervenants professionnels dans les enseignements et tout particulièrement dans le cœur de métier.

Il est vivement conseillé de recruter des étudiants issus de L2 en mettant en place des passerelles avec les filières générales et en impliquant des enseignants-chercheurs d'autres composantes qui pourraient faire la promotion de cette formation.